

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

L'agriculture et l'énergie sont les pierres angulaires de l'économie nationale. Pour ce qui est de l'énergie le secteur pétrolier et gazier de l'Alberta a été développé dans le but de servir un immense marché qui englobe le Canada et les États-Unis. Nos voisins du Sud ont besoin de nos exportations d'énergie et nous avons besoin de l'argent que nous rapportent ces exportations pour maintenir la forte productivité de ce secteur, comme nous avons besoin d'un marché stable et prévisible pour attirer les investissements nécessaires à la mise en valeur de nos ressources.

Je suis fermement convaincu que notre sécurité énergétique repose sur la mise en valeur de nos ressources, et non pas sur la simple existence de réserves inexploitées. L'accord de libre-échange créera un climat très favorable dans lequel mettre en valeur les réserves précieuses de l'Alberta.

Deux principes fondamentaux sont à la base de l'accord de libre-échange en matière énergétique. Le Canada sera un fournisseur sûr si les États-Unis sont des clients sûrs. Les deux pays partageront leurs réserves énergétiques en cas de pénurie. Ce sont là des principes solides pour n'importe quelle relation commerciale.

L'accord commercial donnera à l'Alberta et aux autres provinces de l'Ouest une certaine égalité dans les affaires nationales. L'époque est révolue où un gouvernement peut établir une politique énergétique qui exerce une discrimination à l'endroit des propriétaires des ressources naturelles. Il n'y aura jamais plus de politique énergétique nationale qui exerce une discrimination contre l'Ouest. L'Alberta possède les ressources, les capacités, et aura maintenant les moyens de développer tout son potentiel.

Pour ce qui est de l'agriculture, les États-Unis constituent le principal marché d'exportation des produits agricoles de l'Alberta, une clef primordiale de la croissance à venir de notre industrie agro-alimentaire. L'accord prévoit un accès accru, libre de droits de douane, à notre client le plus important, tout en maintenant nos régimes de gestion de l'offre.

Dans les secteurs des céréales et des oléagineux, l'accord commercial offre un potentiel d'expansion sur le marché américain pour l'huile de colza, l'avoine de qualité supérieure, l'orge de brasserie et le blé. La suppression des droits de douane va certes accélérer cette expansion. Pour les éleveurs de boeuf et de porc de l'Alberta, l'accès sûr assuré par l'accord est indispensable à la prospérité du secteur.

La circonscription de Pembina, située dans le centre-nord de l'Alberta, est plus proche du marché californien avec ses 25 millions d'habitants que du marché montréalais avec ses 10 millions d'habitants. Nous voulons pénétrer davantage ce marché américain bien établi, affranchis des droits de douane et des barrières artificielles.

En Alberta, les tenants de la libre entreprise mettent de nouvelles industries sur pied. Nous sommes en train de diversifier notre économie, et nous avons besoin d'autres marchés sûrs. Nos chefs d'entreprise ont confiance dans leurs produits et sont confiants de pouvoir soutenir la concurrence sur un marché élargi. Les Albertains attendent le libre-échange avec impatience.

L'Alberta reconnaît depuis longtemps que le libre-échange avec les États-Unis est la clef du développement et de la prospérité de l'Ouest. Peter Lougheed a propagé le message du

libre-échange à partir du début des années 1980, et le premier ministre Getty s'est fait le défenseur inlassable de l'initiative de libre-échange.

Il n'est donc pas étonnant que les néo-démocrates et les libéraux s'opposent à cet accord qui est si avantageux et si nécessaire pour l'Ouest. Tout le débat entourant le libre-échange se ramène à l'image que nous nous faisons du Canada. Sommes-nous un pays ouvert sur l'extérieur, confiant en sa capacité de soutenir la concurrence sur le marché, ou allons-nous nous étrangler en nous en tenant déraisonnablement au statu quo? Allons-nous nous laisser limiter par un protectionnisme ou être libres dans un marché compétitif?

● (1820)

Nous sommes des Canadiens. Nous avons un brillant avenir. Nous avons foi en nos capacités et une volonté de réussir. Notre vision du Canada est empreinte d'espoir et pleine d'optimisme. L'accord commercial donne au Canada les outils avec lesquels bâtir notre avenir et celui de nos enfants.

En conclusion, je m'exprime maintenant non seulement comme un fier Albertain mais comme un solide Canadien qui est déterminé à voir le Canada relever le défi. Le libre-échange apportera l'égalité et la prospérité à toutes les régions canadiennes.

M. Maurice Foster (Algoma): Madame la Présidente, je dois avouer que je ne n'appuie pas tellement les propos du député de Pembina (M. Van De Walle). Toutefois, je dois convenir, comme lui, que l'accord de libre-échange se résume à l'avenir qu'entrevoit chacun des Canadiens pour son pays.

Il me semble que chaque jour, de plus en plus de Canadiens adoptent le point de vue de l'opposition officielle et du NPD. Nous voulons que le Canada puisse procéder à des échanges commerciaux avec tous les pays du monde. Nous ne voulons pas qu'il s'enchaîne à une politique continentale où nous serions, dans cette immense forteresse que deviendrait l'Amérique, l'arrière-pays fournissant ses ressources aux États-Unis et achetant en retour des produits hautement élaborés.

J'en suis venu à cette conclusion en lisant la semaine dernière dans le *Globe and Mail* les résultats d'un très important sondage mené par la firme Environics quelques semaines auparavant. Les résultats montrent clairement que la population est divisée à ce sujet, mais que la plupart des Canadiens s'opposent à l'accord Mulroney-Reagan.

Par exemple, environ 48 p. 100 des répondants en Ontario sont contre l'accord, et 31 p. 100 sont pour. Toutefois, si nous comparons le pourcentage de ceux qui s'opposent fortement à l'accord à celui de ceux qui l'appuient fortement, nous voyons une grande différence. Parmi les 48 p. 100 de répondants qui se sont déclarés contre l'accord, 28 p. 100 s'y opposent fortement, tandis que seulement 9 p. 100 des répondants de l'Ontario, province qui compte environ neuf millions d'habitants, appuient fortement l'accord. De même, en Saskatchewan, environ 49 p. 100 des répondants sont contre l'accord, et 29 p. 100 sont en faveur. Toutefois, en analysant les chiffres de plus près, nous constatons que 36 p. 100 des répondants sont fortement, passionnément et farouchement opposés à l'accord, tandis que seulement 9 p. 100 appuient l'entente avec ferveur.

En ce qui concerne les provinces de l'Atlantique, les répondants semblent être divisés de façon égale. Toutefois, dans